

Réf: Dossier 379568

Avis de constitution

SOCIETE « NOVATRIX SYSTEMS »

Siège Bingerville, ABIDJAN COCODY ABATTA, Lot
403, Ilot 03

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/01/2024, et enregistrés au CEPICI le 31/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOVATRIX SYSTEMS »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'étranger : Réseaux & Infrastructures informatiques ;
Formation et conseils informatiques.

Et pour la réalisation de l'objet social :

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'exécution ou le développement, notamment l'acquisition de brevets, licences, procédés de fabrication le cas échéant et marques de fabrique.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Bingerville, ABIDJAN COCODY ABATTA, Lot
403, Ilot 03

Dirigeant(s) M DIGBEU NESTOR JOSUE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-01564 du 17/02/2025 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10215/GTCA/RC/2025 du 17/02/2025

